

SEJOUR « MONTAGNE » 2025

« ... que la montagne est belle... »

Prêt et prête à t'offrir un séjour riche en émotions et en sensations! Et pas trop cher pour tes parents!

Mais à qui est donc destinée cette plaquette?

Au final, à quoi cela sert-il de préparer un document si les places sont déjà prises?

Cette communication n'est donc pas vraiment nécessaire.

Grâce aux journées de préparation des séjours, mises en place tout au long de l'année, durant les petites vacances, les jeunes s'approprient leur séjour, leur vacances.

Alors cet été, nous avons la chance de pouvoir proposer deux séjours:

- un séjour Montagne du 7 au 11 juillet
- un séjour Europa Park du 21 au 25 juillet (cf plaquette)

Pour évoquer ce séjour, nous laisserons vos enfants vous en parler car ce sont eux qui l'ont pensé.

Pour ce séjour intense, une semaine en Isère au Bourg d'Oisans, au pied de l'Alpe d'Huez, nous allons humer l'air frais des Alpes et acheter des actions chez Compeed!

Un séjour en camping****, de la randonnée, de la pêche, des barres protéinées, des sommets et pics célèbres, du bivouac et une descente en eaux vives: mais où sont donc les vacances chill!



Je veux en savoir plus !

Le bulletin d'inscription pour le Secteur Jeunes est à rendre avant le **vendredi 30 mai 2025**

- dans la boîte aux lettres de TERRE D'Émeraude COMMUNAUTÉ

- directement auprès de Carla dans les collèges

- par mail à : secteurjeunes-orgelet@terredemeraude.fr

(voir conditions d'inscriptions dans le feuillet ci-joint, « Secteur Jeunes Règlement Intérieur »).

Les jeunes ayant déjà fréquenté le Secteur Jeunes depuis les vacances d'Automne 2024 n'ont pas de dossier à remplir. Pour les autres, un dossier complet (année 2024/2025) sera à fournir ainsi que votre dernier avis d'imposition (2024 sur revenus 2023)

Pour plus de renseignements le Secteur Jeunes est ouvert en temps administratif, les mardis et jeudis après-midis de 14h00 à 17h00

ATTENTION, ce programme est susceptible de modification

Séjour

07 au 11

Juillet 2025



ÉTÉ 2025

**Tu es scolarisé(e) au collège/au lycée ?!
Tu n'as pas grand-chose de prévu pendant tes vacances ?!**

Alors viens rejoindre le Secteur Jeunes de Terre d'Émeraude!

Adresse administrative :

« Secteur Jeunes »
TERRE D'Émeraude COMMUNAUTÉ

4 chemin du quart—39270 ORGELET

Renseignements et inscriptions

<https://www.terredemeraude.fr/enfance-et-jeunesse/secteur-jeunes/>

03.84.25.48.25 // 06.33.98.26.41

**TERRE
D'Émeraude**
Sud Jura



Modalités d'inscriptions



pour l'inscription au SÉJOUR

1 / préinscription par lien mail (mars)

2 / inscription définitive: plaquette Été



le nombre de places est limité à 24 jeunes



TARIFS SEJOUR MONTAGNE 2025

	Revenus Mensuels du Foyer	Tarif
MONTAGNE Séjour ados 12/17 ans Du au juillet	moins de 650 euros	228,00 €
	651 euros à 1500 euros	238,00 €
	1501 euros à 2500 euros	248,00 €
	2501 euros à 3500 euros	258,00 €
	3501 euros à 4500 euros	268,00 €
	Plus de 4501 euros	278,00 €

Aides VACAF.

Les familles qui bénéficient de l'aide VACAF doivent transmettre leur notification CAF auprès du directeur du Secteur Jeunes. Après un échange avec la famille, nous vérifions votre éligibilité et calculons le montant de l'aide. Ensuite, nous créons la réservation et enregistrons votre enfant. Le séjour est validé par le versement des arrhes par la famille. Paiement par la famille du reste à charge un mois avant le départ. Une fois le séjour effectué, nous procédons à la facturation du séjour.

1 / Je réside sur la CC de Terre d'Émeraude, je veux inscrire mon enfant

Les inscriptions sont ouvertes du **lundi 17 mars au vendredi 30 mai 2025.**

Vous pouvez préinscrire votre enfant :

- En cliquant sur le lien qui vous a été communiqué par mail

Vous pourrez inscrire votre enfant de manière définitive via le bulletin d'inscription des vacances d'Été :

- En déposant le bulletin d'inscription auprès du responsable du Secteur Jeunes ou dans la boîte aux lettres de Terre d'Émeraude Communauté
- Directement auprès de Carla lors de ses interventions dans les collèges
- Par mail à l'adresse suivante: secteurjeunes-orgelet@terredemeraude.fr

Dans tous les cas, un courriel de confirmation d'inscription vous sera renvoyé après réception de toutes les pièces administratives.

Les inscriptions seront considérées comme définitives à compter du **vendredi 30 mai 2025.** Toute annulation au-delà de cette date sera impossible à l'exception de la présentation d'un certificat médical attestant que votre enfant ne pourra pas participer au séjour pour des raisons médicales. Toute réservation sera facturée.

2 / Je réside à l'extérieur de la CC de Terre d'Émeraude et je souhaite inscrire mon enfant

Les inscriptions des enfants ou jeunes extérieurs à la CC sont ouvertes à partir du **21 mai 2025, sous réserve de places disponibles.** Son inscription sera confirmée par mail le **6 juin** uniquement s'il reste des places disponibles.

ATTENTION: *Tout autre mode d'inscription, mot dans le cartable, messages téléphoniques ...ne sera pas pris en compte.*

Les inscriptions doivent être faites par les parents ou un membre de la famille proche (papi, mamie, oncle ou tante). Les demandes d'inscriptions pour des enfants des amis ou connaissances seront refusées.

3 / Mon enfant/jeune est inscrit, et maintenant ?

Après la clôture des inscriptions, l'équipe d'animation du séjour vous propose :

Réunion d'information séjour MONTAGNE

Date à définir

Si vous ne pouvez pas vous rendre disponible ce jour-là, un compte rendu vous sera envoyé par mail

Vous pourrez échanger avec l'équipe sur la programmation, le déroulement du séjour, les différents documents administratifs (fiche sanitaire, trousseau etc...).

4 / Facturation

Le séjour est facturé par le Secteur Jeunes de Terre d'Émeraude après son déroulement. Le règlement sera à effectuer auprès du trésor public de Saint-Claude.